



Examens 2022

publié le 28/02/2022

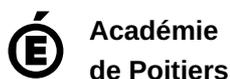
Mesdames, messieurs,

Veillez trouver ci-joint un courrier conjoint des services préfectoraux et de la direction des services départementaux de la Vienne, relatif à la délivrance des titres d'identité à l'approche des examens.

Documents joints

 **Annexe** (PDF de 741.7 ko)

 **Courrier** (PDF de 618.9 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.